

## PUBLIC CONCERNE

- GRH/RRH/DRH – Chef d’entreprise/Dirigeant – Responsable d’équipe/Manager – Institutions représentatives du personnel – Organisations syndicales et patronales – Associations – Professions libérales (comptables, avocats, experts...)

## NIVEAU DE CONNAISSANCES PREALABLE REQUIS

- Aucun prérequis formalisé en termes de certification, diplôme ou formation.

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Connaître et anticiper la gestion des contrôles URSSAF
  - Maîtriser les différentes phases de contestation du redressement
  - Sécuriser tout risque de contentieux
  - Optimiser la rentabilité de l’entreprise grâce à nos préconisations

## FORMATION ET TARIF

- Lieu de formation : Bordeaux, La Rochelle, Nantes, Paris et Toulouse.
- Durée : 1 jour (7heures)
- Tarif : 690 € H.T.
- 

## CONTENU PEDAGOGIQUE

- I- Le contrôle URSSAF
  - Que contrôle l’URSSAF ?
  - Les points de vigilance
  - Savoir anticiper le contrôle URSSAF
- II- Le redressement
  - La procédure du redressement
  - Maîtriser les étapes de contestation du redressement
  - Intégrer les apports liés à la réforme de 2017
- III- La gestion et les stratégies d’anticipation des contrôles
  - Optimiser la gestion des avantages en nature
  - Mettre en place une stratégie d’entreprise face aux principaux chefs de redressement
  - Mise en situation